

l'Indépendance

15 CENTS

VOLUME UN — NUMÉRO CINQ
MONTRÉAL — FEVRIER — 1963

ORGANE OFFICIEL DU RASSEMBLEMENT POUR L'INDÉPENDANCE NATIONALE

L'UNION EST-ELLE NÉCESSAIRE À NOTRE ACTION?

"Pour étouffer la voix de la vérité dans les moments critiques pour le salut public, on a coutume d'amolir le courage des patriotes par certaines idées de réunion, qu'on a l'adresse de jeter en avant; mais, moi, je fais profession de croire que l'amour seul de la liberté doit réunir les hommes et je me défie de ces protestations brusques faites dans des moments critiques où l'on croit avoir besoin de feindre un rapprochement que l'on est bien loin de désirer..."
Robespierre, 6 avril 1793

"L'union fait la force.
Oui, mais la force de qui?
Le Léviathan populaire emportera tout, si une seule et même idée habite toutes les têtes.
Et ensuite? J'aperçois les fruits éternels de l'union; un pouvoir fort; des dogmes; les dissidents poursuivis, excommuniés, exilés, tués.
L'union est un être puissant, qui se veut lui-même, qui ne veut rien d'autre...
L'union s'affirme et se célèbre elle-même; elle s'étend; elle conquiert.
On attend vainement quelque autre pensée...
L'exécutant n'est point libre; le chef n'est point libre. Cette folle entreprise de l'union les occupe tous deux.
Laisser ce qui divise, choisir ce qui rassemble, ce n'est point penser.
Ou plutôt c'est penser à s'unir et à rester unis; c'est ne rien penser d'autre..."
Alain, janvier 1923

Robespierre et Alain étaient deux hommes fort différents. Le premier était révolutionnaire et homme d'action; le second était un radical à l'esprit plus théorique. Ils ont vécu à des époques différentes et ont mené leur vie différemment. On peut dire cependant qu'ils ont "réussi", chacun à sa façon.

Voilà pourtant qu'ils expriment à peu près la même idée : à savoir que l'union n'est pas absolument nécessaire, qu'elle peut même, dans certaines circonstances, être néfaste.

Aujourd'hui, chez les indépendantistes, on parle beaucoup d'union. On croit que tous les mouvements indépendantistes devraient opérer une fusion ou encore se rallier derrière un quelconque messie qui ferait des miracles pendant que nous pousserions des acclamations et des cris de victoire. Beaucoup croient même que c'est la seule façon de conquérir notre indépendance.

Il est certain que, dans l'immédiat, la division qu'on aperçoit chez les indépendantistes n'est pas quelque chose qu'on regarde avec plaisir. Il faudrait être sot pour s'en réjouir. D'autre part, on doit cesser de rêver à une unité parfaite, même chez les indépendantistes, unité qui ne pourrait être qu'artificielle puisque les parties s'opposent violemment sur les principes mêmes de leur pensée et de leur action.

D'un côté, vous avez les indépendantistes qui font de l'indépendance un but à atteindre le plus rapidement possible et qui disent : "Après on verra". Ceux-là ne croient pas à une véritable révolution nationale ou s'ils y croient ils refusent d'en parler parce que ça pourrait ne pas être rentable électoralement.

Ils prennent les Québécois tels qu'ils sont et croient que l'indépendance suffira à les libérer de la situation dans laquelle ils se trouvent.

De l'autre côté, il y a le R.I.N. qui lui fait de l'indépendance un instrument, un levier essentiel d'une véritable révolution nationale. L'indépendance alors n'est plus un but

mais un moyen de plus pour aider à la libération des Québécois. On ne fait pas une révolution dans une province qui n'a à peu près aucun pouvoir, c'est pourquoi il faut conquérir notre indépendance. D'autre part l'indépendance sans une véritable révolution nationale bien à nous, construite de l'intérieur, serait tout à fait inutile. Nous voulons un Québec qui soit non seulement indépendant mais qui soit LIBRE. Cela exige donc que nous changions notre société, que nous améliorions nos institutions, que nous nous perfectionnions nous-mêmes. Cela veut dire que nous ne pouvons pas nous dire : "L'indépendance d'abord, après on verra". C'est tout de suite que nous devons prendre nos responsabilités envers nous-mêmes et envers le peuple québécois que nous voulons entraîner dans notre lutte. C'est tout de suite que nous devons envisager les problèmes qui se poseront à nous après l'indépendance, d'abord pour essayer de leur trouver les meilleures solutions et ensuite pour les présenter au peuple et lui expliquer notre conception d'un Québec indépendant et libre.

L'union est impossible, pour la simple raison que nous n'allons pas tous à la même place. Il nous a fallu un certain temps pour nous en rendre compte : maintenant cela est fait. Il appartient donc à chacun de faire un choix. Les positions sont maintenant claires. Et que le peuple québécois juge lui-même dans quelle voie il préfère s'embarquer.

Nous avons voulu au départ que le R.I.N. soit un rassemblement. Il était en train de devenir un ramassis. Un rassemblement peut avoir du dynamisme parce qu'il a au départ des principes-moteurs. Un ramassis s'écroule de lui-même parce qu'il est divisé de l'intérieur. Nous savons maintenant que le R.I.N. est sauvé et qu'il peut vraiment travailler à la conquête d'un Québec indépendant et LIBRE.

Pierre BOURGAULT

DECLARATION OFFICIELLE
DEFAIRE LA CONFEDERATION
NON AUX ARMES NUCLEAIRES

page 4

page 6

page 12



LES PROPOS D'INDIGNACE

PAR

L'AMI

D'INDIGNACE :

GUY

SANCHE

"Le mois qui s'achève, dit Indignace, a été peu propice aux humoristes. Mais ce qu'on a perdu en quantité, on l'a regagné en qualité. Ainsi, un éditorialiste du "Devoir", expliquant l'essence de la constitution canadienne, déclarait en substance que la somme de dix souverainetés provinciales donnait une souveraineté nationale. En vertu de cette même arithmétique farfelue, on peut dire aussi que la somme de neuf oranges plus une poire donne un citron."

On a accusé Noël Dorion de s'être aperçu un peu tard qu'Ottawa ne cherchait qu'à bernier les Canadiens de langue française. Indignace s'est porté au secours de ce brave homme : "Si tous les nôtres en étaient au moins là, nous serions bien près de l'indépendance. Restent malheureusement les Sévigny, Balcer, etc..."

Dans "La Presse" (alias : L'Echo dynamique du Canada Français) il a surtout été question ce mois-ci de ce qui se passait chez Eaton's, Simpson's, Morgan's, Ogilvy's, et un peu aussi Steinberg's, Dominion Stores, MontMart, Miracle Mart et autres maisons du genre qui subventionnent largement ledit journal. "Lecture très instructive, commente Indignace, il en ressort clairement que tous ces gens ont bien du mal à se mettre d'accord, les uns, sur le prix des bas de laine, les autres, sur celui des petits pois. Il y a bien été question de refaire la constitution du Canada, mais sur ce cher vieux ton de bonne entente (tais-toi, on va bien s'entendre) qui n'inquiète plus personne."

"L'inodorable John Diefenbaker a d'ailleurs tranché la question en déclarant, en français et avec beaucoup d'émotion dans la voix, des choses que ni lui ni personne ne pouvait comprendre. On a su plus tard, en déchiffrant son charabia, ce qu'il avait tenté de dire : qu'il n'y a pas de place au Canada pour les séparatistes." Et Indignace d'ajouter : "C'est exactement ce que nous pensons."

AU SOMMAIRE

En page quatre, vous trouverez un communiqué officiel du Conseil Central du R.I.N. concernant l'attitude du R.I.N. vis-à-vis lui-même et vis-à-vis le P.R.Q. Ce texte doit être lu attentivement. Le Conseil Central a mis le plus grand soin à le rédiger et a pesé chacun des mots qui le composent. L'attitude du R.I.N. est maintenant claire et précise. Que chacun fasse son choix. — En page 6, Arics (c'est le pseudonyme d'un membre anonyme du R.I.N.) nous dit pourquoi il faut cesser de s'amuser avec les mots. Ils ne s'agit plus de "refaire la Confédération" comme le prônent nos fédéralistes mais de la défaire tout simplement. — Non aux armes nucléaires. En page 12, nous rappelons la position que le R.I.N. a adoptée lors de son congrès d'octobre dernier au sujet des armes nucléaires. Nous soulignons l'opposition très nette qui existe entre notre attitude et celle des chefs des deux grands partis fédéraux. — Nos mots croisés ont obtenu beaucoup de succès le mois dernier. Aussi avons-nous pensé lancer un petit concours pour les amateurs. Vous trouverez tous les détails en page 10.

L'Indépendance

Organe officiel du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale
2157, rue Mackay, Montréal
Imprimé par : L'Imprimerie Populaire Ltée, Montréal

Rédacteur en chef :
Pierre BOURGAULT
Photographe : Antoine DESILETS
Maquette : Guy SPÉNARD

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.



Après l'avoir dépouillée, en tente de la noyer...

"ONE STATE, ONE NATION". C'est ainsi que s'exprime notre cher Premier Ministre fédéral : John Diefenbaker.

Dans son esprit les Canadiens français n'existent pas et il n'a pas l'intention de les y faire entrer. Dans son esprit et aussi dans l'esprit de la très grande majorité des anglo-saxons du Canada, Nous sommes une minorité comme les autres : un point, c'est tout.

Les journaux nous ont appris dernièrement que les députés conservateurs fédéraux avaient une dent contre M. Diefenbaker et qu'ils voulaient sa tête. Mais lors du congrès du parti, il y a quelques jours, ils n'ont même pas réussi à faire remarquer leur présence. M. Diefenbaker aime mieux ne pas parler de ces choses.

Qu'attendent-ils donc, ces députés canadiens-français pour se tenir debout ailleurs que dans les petits comités privés qui n'ont aucune influence. Qu'attendent-ils donc pour retrouver une dignité perdue ? Qu'attendent-ils donc pour retrouver un peu de la lucidité qui leur permettrait de comprendre qu'ils sont de plus en plus les dindons de la farce dans la triste comédie de la Confédération ?

Au lieu de taper sur le dos des méchants séparatistes et de crier sur les toits que c'est sous le gouvernement Diefenbaker que les Canadiens français ont fait les plus grands progrès depuis 1867, s'ils s'occupaient plutôt de s'interroger, d'étudier l'avenir du Canada français dans la perspective de l'Indépendance, ils s'apercevraient peut-être assez rapidement qu'ils font fausse route, qu'ils n'ont aucun intérêt à jouer les valets du côté d'Ottawa.

Ils s'apercevraient sans doute aussi qu'il est des tâches plus grandes à remplir à Québec qu'à Ottawa. Ils se rendraient compte qu'il est inutile de diviser nos efforts et de partager nos compétences entre deux gouvernements dont l'un ne sert qu'à affirmer les injustices dont nous souffrons depuis 200 ans.

Un peu de lucidité messieurs les députés d'Ottawa. Arrêtez de jouer à l'autruche. Regardez ce qui se passe autour de vous. N'ayez pas peur d'ouvrir les yeux et de voir la révolution nationale qui s'engage dans votre pays : le Québec.

Il est temps que vous preniez conscience que vous n'êtes rien à Ottawa. Revenez au Québec, Vous faites partie de la nation, elle vous accueillera les bras ouverts.

ACTUALITÉS

Actualités

DÉ-FORMATION PROFESSIONNELLE

M. Gérin-Lajoie s'est rendu, le 21 janvier, à la conférence des ministres responsables de l'éducation, qui s'est déroulée, devinez où : mais oui, à Ottawa, naturellement ! Et là, "après avoir rappelé que les objectifs qui ont donné naissance à la loi fédérale sur l'assistance à la

pouvoirs de taxation. Nous avons versé à l'Ontario, par l'entremise d'Ottawa, 55 millions de nos impôts pour y aider la formation technique et professionnelle, et aujourd'hui, nous sommes obligés d'aller quêter l'aide anti-constitutionnelle pour pouvoir à cette formation chez nous. Voilà la comédie révoltante que la Confédération nous oblige à jouer. Voilà comment Ottawa nous tient sous son joug.

Il devait ajouter par la suite qu'au Canada il ne doit y avoir qu'un Etat et qu'une nation. Les fédéralistes à tout prix vont nous dire, naturellement, que c'est là l'opinion d'un seul homme et qu'il ne faut pas lui attacher plus d'importance qu'elle n'en a et qu'il y a des Torontois très gentils qui ne s'opposent pas à ce que nous respirions dans notre "province", et qui tentent même de mettre des affiches bilingues dans Scarborough et qui, même s'ils ont dû les retirer aussitôt, pourraient bien les faire accepter en 1997, et qu'une fois Scarborough conquise il n'est pas interdit de croire que le français continuera sa marche triomphante au 21^e siècle pour aboutir au bilinguisme "coast to coast"... en l'an 2067, alors qu'il ne restera plus de Canadiens français !

Nous apprenons de source généralement contaminée que le service d'information du R.I.N. songerait à faire conférer à M. Diefenbaker le titre de membre honoraire du R.I.N. Le grand homme a y a tant raté l'occasion de compter parmi les Pères de la Confédération, il n'est pas dit qu'il ne figurera pas parmi les Pères de la République du Québec.

LA MANCHETTE DU MOIS

"Le gouvernement est à court d'argent" nous mandent de Québec MM. Daignault et Clift dans *La Presse* du 17 janvier. A rapprocher de la manchette suivante, tirée du *Devoir* du 21 janvier : La Confédération a coûté 600 millions au Québec en 1961, selon un économiste de Québec, M. Jean Garon.

JUSQU'AU BOUT DE NOS IDÉES

On a la hantise de l'économie à notre époque et on nous demande souvent au sujet de l'indépendance du Québec : "Qu'en pensent les économistes ?" *Le Devoir* du 21 janvier rapportait les propos suivants tenus à la veille par M. François-Albert Angers, économiste et professeur à l'École des hautes études commerciales : "Nous devons tout avoir et même entretenir l'idéal d'indépendance et être prêts à aller jusqu'au bout de nos idées". M. Angers ajoutait



ACTUALITÉS

adaptée aux nécessités de l'heure"; ici, nous mettons la population et ses députés en garde contre des manœuvres en provenance d'Ottawa, visant à faire adopter à Québec des modifications qui seraient de nature à faire perdre aux caisses leur autonomie, et qui auraient pour but d'assujettir les caisses populaires du Québec aux lois fédérales sur les banques. Il y a sans doute lieu d'élargir le domaine d'action de nos caisses, afin qu'elles participent plus activement à notre libération économique, mais il ne faudrait pas qu'en les "adaptant" aux nécessités de l'heure", on en livre la clé à Ottawa.

que l'élément anglais au Canada "s'emploie à assimiler les Canadiens français par le truchement de la confédération"; pour l'anglophone, "la Confédération n'est qu'un compromis du moment car ce qu'il désire c'est avant tout un Canada uni, fort et britannique".

UNE POLITIQUE DE GRANDEUR... RÉDUITE !

L'événement marquant du mois aurait dû normalement être le "discours du trône" qui a marqué l'ouverture de la session. Les discours ronflants dont on nous a bercés il y a à peine quelques mois nous laissent croire que le gouvernement, reporté au pouvoir avec une majorité qui indique l'appui massif du peuple allait aborder l'action législative avec le même dynamisme qu'il manifestait dans sa campagne électorale. On constate au contraire un essoufflement ou un dégonflement considérable.

Il est vrai, ainsi que l'avouait le premier ministre, que le discours du trône ne révèle pas tout le programme législatif du gouvernement, mais il en dit assez pour que l'on constate qu'on va poursuivre à Québec une politique de grandeur... à la petite semaine. Dans le domaine de l'agriculture, il s'agira "d'accélérer l'application dans le Québec de la loi fédérale sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles..." La loi des syndicats coopératifs, qui régit les caisses populaires et les associations coopératives, va être modifiée afin "de donner à ces deux secteurs une législation mieux

Dans le domaine de la législation ouvrière, la grande fresque qu'on nous avait laissée entrevoir pendant la campagne électorale a été remplacée par un réplâtre de quelques lois et la création d'un Tribunal du travail; nous sommes encore loin du Code du travail promis. Mais peut-on s'étonner des lenteurs que met le Parlement à rencontrer les justes exigences des ouvriers québécois lorsqu'on sait que dans le régime "canadien" actuel, la caisse du parti porté au pouvoir — quel qu'il soit — est alimentée précisément par les grandes entreprises, c'est-à-dire par les employeurs eux-mêmes qui sont les plus intéressés à bloquer l'avancement des ouvriers. Il faudra bien un jour les syndicats s'en rendre compte, qu'ils cessent de jouer au fou avec le Parlement et qu'ils travaillent avec le R.I.N. à instaurer une véritable démocratie au Québec Libre.

Dans le domaine de l'éducation, quelques belles phrases mais aucune mesure précise. On attend les rapports des commissions d'enquête (voir Dé-formation professionnelle).

En somme, au moment où le Québec doit agir avec vigueur et rapidement pour rattrapper le temps perdu et préparer la politique de grandeur qui nous mènera à l'indépendance, on nous sert un discours du trône improvisé sur la table de cuisine et dénué de tout dynamisme. Sans doute les libéraux se disent-ils qu'ils ont maintenant le pouvoir pour quatre ans et que d'ici là, ils sauront bien trouver un autre tour de passe-passe pour se faire reporter au pouvoir. Mais qui vivra verra...



formation technique et professionnelle sont toujours valables", le ministre a demandé au gouvernement fédéral de prolonger jusqu'en 1967 l'aide qu'il accorde en ce domaine aux provinces.

On sait que jusqu'ici, l'Ontario a touché "55.6 p. cent de toutes les sommes versées aux provinces, alors que le Québec n'en a reçu que 4.3 pour cent". Au lieu de dénoncer cette fraude, le responsable de l'éducation chez nous va quémander des millions d'Ottawa parce que la Confédération nous réduit à la mendicité, et il va implorer Ottawa de faire durer ce régime jusqu'en 1967. Voilà les dimensions de notre politique de grandeur. Nous encourageons nous-mêmes l'intrusion du fédéral dans un domaine que la constitution nous réserve au lieu d'exiger qu'Ottawa nous rende nos

NON, M. DIEFENBAKER N'EST PAS MEMBRE DU R.I.N.

"One state, one nation" Ce slogan sur lequel le R.I.N. fonde en partie son aspiration à l'indépendance vient de nous être servi par le premier ministre du Canada lui-même, MM. Lesage et Johnson ayant déclaré que la Confédération vivait sa dernière chance et qu'il fallait la refaire sans quoi ce serait l'indépendance pour le Québec, papa Dief leur a répliqué : "Vous divaguez, mes petits. Cette histoire que le Canada s'en irait au diable ne m'est même pas venue à l'idée, c'est donc qu'elle n'est pas vraie. Rentrez chez vous et ne venez plus me parler de séparatisme. C'est compris ?"

IMPORTANT

**Déclaration officielle du
Conseil Central du
Rassemblement pour
l'Indépendance Nationale
émise à la suite de
son assemblée régulière
tenue à Montréal les
19 et 20 janvier 1963**

De récents événements sur la scène politique québécoise, tels que les dernières déclarations du chef de l'Etat du Québec et du chef de l'opposition, ainsi que l'évolution rapide de la société canadienne-française ont amené le conseil central du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale à redéfinir ses positions actuelles et l'orientation qu'il proposera au mouvement lors de sa prochaine assemblée générale en mars.

Une mise au point s'impose dès maintenant au sujet de ce qu'on est convenu d'appeler la "querelle des indépendantistes" à la suite de la défection de M. Marcel Chaput et de la fondation du Parti Républicain du Québec. Des déclarations contradictoires émanant de diverses sources ont jeté dans les esprits une confusion qui n'a fait que s'aggraver par suite des récents événements politiques. La défection de M. Chaput ne provient pas, comme on pourrait le croire, d'un conflit de personnalité, ni d'une mésentente sur des questions secondaires. Elle reflète plutôt une profonde opposition qui se répand actuellement dans toutes les sphères de notre société et qui devait normalement atteindre tôt ou tard les milieux indépendantistes à cause tout simplement de leur ampleur. Cette opposition est celle que l'on constate partout au Québec entre, d'une part les forces du progrès et de la rénovation nationale et d'autre part, les éléments réactionnaires et les défenseurs du statu quo.

Dès son début, le R.I.N. s'est voulu un mouvement démocratique au service de la nation canadienne-française. Convaincu que les vieux partis, marqués par un esprit rétrograde, n'étaient pas aptes à effectuer la rénovation générale de notre société qui doit accompagner son accession à l'indépendance, le R.I.N. a donc décidé il y a un an d'étudier à fond les problèmes sociaux, culturels, économiques et politiques de la nation québécoise afin de leur trouver les solutions les meilleures. Ainsi doté de la base nécessaire à l'adoption d'un programme sérieux, le R.I.N. a décidé ensuite de prendre un engagement total à l'égard du peuple québécois en choisissant l'action politique.

Lorsqu'il a pris la décision de devenir parti politique à une date ultérieure, le R.I.N. avait donc au préalable adopté, à son assemblée générale, un programme dont les quarante-sept articles définissent le visage de la société que le R.I.N. voudrait voir s'établir une fois le Québec libre.

Le R.I.N. est donc un mouvement dont on sait d'où il vient et qui sait où il va et ce qu'il veut.

Nous croyons que le R.I.N. a un rôle original à jouer non seulement dans la lutte pour l'indépendance, mais aussi dans la politique québécoise et l'histoire du Canada français : un rôle qu'il est seul à assumer. C'est celui de rallier, autour de la cause de l'indépendance et de son idéal social, les éléments les plus progressistes et les plus dynamiques de la nation. Nous réaffirmons donc que notre aspiration à l'indépendance est intimement liée à notre aspiration à une véritable démocratie, à une plus grande justice sociale et à l'épanouissement de l'individu dans une société humaniste et ouverte sur le monde. Voilà ce que nous entendons lorsque nous parlons de révolution nationale. Pour nous, cette révolution est impossible sans l'indépendance et l'indépendance serait incomplète sans cette révolution.

Nous nous dissocions donc irrévocablement de tous les éléments rétrogrades et réactionnaires, qu'ils soient indépendantistes ou non.

On constate donc facilement qu'il existe des différences claires et fondamentales non seulement entre le R.I.N. et les partis fédéralistes, mais aussi entre le R.I.N. et le P.R.Q.

Alors que le R.I.N. a été fondé par une trentaine de personnes dont les idées ont été ratifiées lors d'un congrès de fondation du mouvement, le P.R.Q. au contraire a été fondé par un homme seul à la suite de sa dissidence avec un mouvement qu'il

avait contribué à créer et qu'il a quitté parce qu'il n'en avait pas été réélu président.

Lorsque M. Chaput a accepté d'être candidat à la présidence du R.I.N. en octobre dernier, le congrès avait déjà décidé à quel moment le R.I.N. deviendrait parti politique. M. Chaput faisait donc sienne la décision du Congrès. Par conséquent, l'argument invoqué pour justifier la fondation du P.R.Q., à savoir une simple question de date, est illogique et sans valeur.

Le R.I.N. a une pensée politique et un programme sérieux. Ce programme a été établi par le Comité Politique Central avec la collaboration des sections, puis étudié et adopté article par article par l'assemblée générale des membres. Le P.R.Q. par contre, n'a aucun programme. Son chef s'est contenté d'annoncer que "plusieurs articles de son programme seront inspirés du programme du R.I.N." (La Presse, 18 décembre 1962). Le R.I.N. s'est pourvu de structures démocratiques et a formé les cadres, les services et les comités dont il a besoin pour l'action qu'il poursuit depuis deux ans. Le P.R.Q. n'a pas de structures, pas de cadres, pas d'effectifs. Son chef s'est nommé lui-même et a désigné un Comité exécutif dont on ne connaît même pas les membres.

Le R.I.N. a répudié le culte du chef pour le remplacer par la discipline démocratique. Il veut être dirigé non par un homme, mais par une équipe qui soit désignée par les membres du mouvement. Au R.I.N., l'autorité suprême est détenue par l'assemblée générale. Au P.R.Q., l'esprit de parti est bien marqué dès le début par le mythe du chef et les pouvoirs occultes. Il a trouvé son appui auprès de l'Alliance Laurentienne, mouvement corporatiste de M. Barbeau.

Le R.I.N. a toujours affirmé son désir de rénovation de la société et a fait appel aux éléments progressistes et dynamiques de la nation.

Les indépendantistes devront donc maintenant choisir entre le R.I.N. et le parti Barbeau-Chaput. L'appartenance à deux mouvements si nettement différents est incompatible non seulement avec l'efficacité de l'action mais aussi avec les exigences de la logique politique.

Il importe que tous ceux qui au Québec ont l'intention de lutter pour l'indépendance et la libération nationale prennent pleinement leurs responsabilités.

En conséquence, le Conseil Central du R.I.N. a décidé qu'à compter du 7 février, tout membre du R.I.N. qui sera aussi membre du P.R.Q. ou qui y travaillera sera frappé d'expulsion automatique.

Le Conseil Central du R.I.N. a décidé en outre de transformer immédiatement en expulsion la suspension prononcée à l'égard de M. Marcel Chaput par la région de Montréal du R.I.N.

Le Conseil Central proposera au prochain congrès général du mouvement le 2 mars prochain, la transformation immédiate du R.I.N. en parti politique ainsi que la création d'un organisme indépendantiste non politique pour permettre aux indépendantistes qui, pour une raison ou pour une autre, ne pourraient militer dans un parti, de travailler quand même à la cause de l'indépendance.

Ainsi les Québécois auront l'occasion de se rallier à un parti d'envergure nationale, aux structures démocratiques, qui présente à la population un programme précis et qui lui fournit toutes les garanties d'honnêteté et de sérieux qu'on a droit d'exiger de ceux qui veulent bâtir le Québec de demain, le Québec libre !

QUELQUES QUESTIONS

A NOS AMIS
LES FEDERALISTES

1. Pourquoi parlez-vous toujours de la "Confédération canadienne" alors que le B.N.A. Act, qui est le fondement constitutionnel du Canada, indique le désir qu'ont eu les Provinces en 1867 "de se fédérer en un dominion placé sous la Couronne du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et régi par une constitution semblable en principe à celle du Royaume-Uni"?

2. Le respect des droits des deux langues au Canada vous importe beaucoup. "Le français est langue officielle au Canada," répétez-vous. Ne savez-vous donc pas que les seuls droits accordés à la langue française au Canada sont limités par le B.N.A. Act aux suivants:

1) Parler français à la Chambre des Communes et au Sénat, de même qu'à l'Assemblée et au Conseil législatif du Québec;

2) Faire usage du français devant les tribunaux de la Province de Québec ainsi que devant les tribunaux fédéraux;

3) Publication des lois québécoises et fédérales en anglais et en français.

Le Canada n'est donc pas un pays officiellement bilingue. Ainsi, quand vous réclamez des chèques bilingues, ou un fonctionnarisme bilingue, ne savez-vous donc pas que vous demandez des privilèges, et non la reconnaissance de vos droits?

3. Vous recherchez l'établissement d'écoles françaises et l'enseignement du français dans les dix provinces du Canada. Le B.N.A. Act, lui, n'en parle nulle part. Le seul article (art. 93) où il est fait mention de l'Education, traite des écoles séparées quant à la religion, et nullement quant à la langue.

Alors, ne faites-vous pas fausse route?

4. Dès le lendemain de la Conquête, nos élites demandaient que le droit français soit établi au Canada afin de préserver le caractère français de la population. En 1774, l'Acte du Québec établissait le droit privé français au Canada, mais tout le droit public — constitutionnel, pénal, administratif — nous venait d'Angleterre. Or, si l'axiome **droit français = caractère français** est vrai, la confédération ne fait-elle de nous que des demi-Français, des hybrides, puisque la moitié du droit au Québec — tout le droit public — est d'inspiration britannique?

5. Vous êtes fiers de l'autonomie juridique du Québec. Pourquoi alors permettre que les juges qui sont chargés d'administrer et d'interpréter le droit québécois — c'est-à-dire les juges des Cours Supérieures et de la Cour d'Appel du Québec, ainsi que les juges de la Cour Suprême — soient tous nommés et payés par le gouvernement anglo-saxon d'Ottawa? (Voir art. 96 et 101 du B.N.A. Act.)

6. Vous voulez préserver le caractère français du droit civil québécois. Pourquoi alors permettre que la Cour qui interprète en dernière instance notre droit français soit une Cour composée en majorité de juges anglo-saxons, ayant reçu une éducation juridique anglo-saxonne et ne connaissant à peu près rien du droit civil québécois?

7. "Lorsque nous serons forts économiquement, nous n'aurons pas besoin de l'indépendance politique," dites-vous... Mais l'indépendance économique est impossible sans indépendance politique. Pouvez-vous nommer un seul pays qui ait obtenu son indépendance économique sans avoir au préalable conquis son indépendance politique?

8. Nous sommes maîtres de nos ressources naturelles (art. 109 du B.N.A. Act) "Développons-les et nous serons maîtres chez nous," dites-vous. Mais, ne savez-vous pas que le B.N.A. Act (art. 92 (10c) donne au Parlement fédéral juridiction sur "tous les travaux qui, bien qu'entièrement situés dans la province, seront, avant ou après leur exécution, déclarés par le Parlement du Canada devoir profiter au Canada en général ou à deux ou plusieurs provinces"? Donc, par une simple déclaration, Ottawa peut s'accaparer de la juridiction et du contrôle de nos mines, de nos installations industrielles, de nos ressources hydrauliques. Comment, messieurs les fédéralistes, comptez-vous éliminer cette épée de Damoclès?

9. Si, en démocratie, c'est la majorité qui domine, comment la nation canadienne-française pourra-t-elle jamais, au sein de la Confédération, prétendre à l'égalité avec la nation canadienne-anglaise, alors qu'il existe au Canada:

— 1 province canadienne-française contre 9 provinces anglo-saxonnes;

— 75 députés du Québec à Ottawa contre 190 députés des provinces anglo-saxonnes;

— 5 millions de Canadiens français contre 13 millions d'Anglo-Saxons.

10. Que pensez-vous de la déclaration suivante du Professeur Frank SCOTT?

"Aucune culture ne peut s'épanouir dans un "Etat" tel qu'une province canadienne, dont la constitution ne reconnaît aucune juridiction sur la monnaie ni sur les banques, ni sur le commerce international ou même interprovincial, ni sur les transports et télécommunications (y compris la radio et la télévision), ni sur les forces armées, ni sur le Droit pénal; bref, un "Etat" dont les pouvoirs de taxation sont limités et dont les lois mêmes peuvent être désavouées peut encore moins maîtriser son économie."

Voilà ce qu'écrivait, en 1957, monsieur Frank Scott, doyen de la faculté de Droit, à McGill. Nous aurions vraiment mauvaise grâce de mettre en doute l'opinion d'un expert en Droit constitutionnel... "Refaire la constitution," dans ces conditions, serait une tâche plus ardue que la proclamation de l'Indépendance.

Qu'en pensez-vous, monsieur Dorion?

C.K.L.M.

LA SEULE STATION
DE RADIO
DE LANGUE FRANÇAISE
A MONTREAL

Ce titre peut paraître exagéré et pourtant il est juste. De toutes les stations de radio à Montréal, qu'elles se disent de langue anglaise ou française, une seule, C.K.L.M.

a le courage de s'afficher comme une station entièrement de langue française où la chansonnette américaine est bannie et où on fait une large place à la chansonnette française, québécoise et aux émissions à caractère local.

A C.K.L.M., jamais un mot d'anglais. Nous ne pouvons que féliciter les directeurs d'avoir adopté une pareille politique. Voilà des gens qui se tiennent debout et qui n'ont pas peur d'affirmer qu'ils existent. Nous voyons là également une preuve du respect qu'ils portent à leur auditoire. C.K.L.M. est donc la seule station de radio entièrement de langue française à Montréal. Serait-il exagéré de dire qu'elle est la seule au Québec?

En ce qui concerne la radio, la situation est déplorable, et elle l'est par notre faute.

Disons deux mots de deux autres stations de Montréal: C.J.M.S. et C.K.G.M.

C.J.M.S. est officiellement de langue française. On a même l'audace de prétendre que c'est le

poste national des Canadiens français. Quelle farce! Du "hit parade" américain presque 24 heures par jour, c'est ce qu'on nous sert, et on a le culot de prétendre que ce poste est français! C.J.M.S. est une honte et un déshonneur pour les Montréalais. Et nous ne parlons pas du mauvais goût constant qu'il affiche.

C.K.G.M. est une station de langue anglaise. Très américaine, très "flashy", incoutable. Mais ce qu'il y a de plus grave, c'est qu'on permet sur ce poste la diffusion d'une émission qui répand l'esprit le plus haineux et le plus étroit qui soit: nous voulons parler de "Open Mind" qu'anime M. Bob Davies. Nous comprenons mal le titre de l'émission quand nous savons que M. Davies insulte régulièrement les Canadiens français en général et tous ceux qui ne sont pas d'accord avec lui en particulier.

Chez M. Davies le préjugé est roi, l'accusation est gratuite et méchante, le crachat est la forme la plus répandue de l'expression. Ce semeur de haine doit disparaître des ondes de C.K.G.M.

Qu'attend donc le Bureau des Gouverneurs pour sévir contre de pareils agissements?

Mais, encore une fois, bravo C.K.L.M.!

*Il faut refaire
la Confédération...*

*Il faut revenir
à l'esprit de 1867...*

*Partenaires égaux
dans une
Confédération
renovée...*

Ce sont là les

slogans des fédéralistes. Nous répondons:

IL FAUT

On a lancé le ballon : la solution à tous les maux dont souffrent les Canadiens français au Canada, ce serait de **refaire la Confédération**. Nous voulons dénoncer ce nouveau mythe qui risque d'entraîner les nôtres à la poursuite d'un rêve aussi irréalisable que celui de faire fonctionner équitablement le régime actuel, et au terme duquel nous nous retrouverons, et pour un autre siècle, frustrés de nos légitimes aspirations.

Disons d'abord que le Canada n'est pas une confédération, c'est-à-dire la réunion d'Etats souverains avec, à leur tête, un organe de consultation et de coordination. Le Canada est un Etat fédéral où la presque totalité du pouvoir politique repose entre les mains d'Ottawa, et où on a laissé aux "provinces" des pouvoirs purement locaux ("municipaux" disaient les Pères de la Confédération) sur lesquels d'ailleurs le gouvernement central ne cesse d'empêcher.

Parler d'"Etat du Québec" dans le cadre

pourquoi la dénonceraient-ils demain alors qu'elle paraîtra meilleure, grâce à quelques concessions stratégiques consenties par la majorité anglaise? S'ils ne comprennent rien à la misère dans laquelle nous sommes aujourd'hui, pourquoi irions-nous leur confier demain la tâche de nous forger de nouvelles chaînes à Ottawa.

Ils ont déjà assez bien démontré qu'ils sont prêts à accepter n'importe quoi, que pourrions-nous attendre d'eux s'il s'agissait de négocier avec Ottawa un nouveau statut pour le Québec?

Et du côté d'Ottawa, que pourrions-nous attendre des politiciens d'aujourd'hui lorsque leur chef de file, M. Diefenbaker vient de déclarer que "this idea that Canada is about to disintegrate has no place in my thinking", (cette idée que le Canada est sur le point de se désagréger ne saurait effleurer ma pensée, et qu'il ne doit y avoir qu'un Etat et qu'une nation au Canada. On ne peut tout de même pas nous dire que l'opinion du premier ministre du Canada est négligeable. S'il s'est prononcé de façon aussi catégorique c'est qu'il est sûr d'être appuyé par la majorité de ses compatriotes de langue anglaise. Et c'est avec des individus de cet acabit que nous irions négocier une confédération améliorée?

Rentrons-nous bien ceci dans la tête : les Anglais ne veulent pas refaire la Confédération et pour une raison bien simple, elle

de la Constitution actuelle, c'est prendre ses rêves pour la réalité, à moins que ce ne soit prophétiser ce que sera le Québec avant longtemps. Il n'y a, au Canada, qu'un Etat (et non onze) dans lequel ce que les juristes appellent la "compétence juridique" ou le pouvoir de faire des lois est partagé entre onze "gouvernements", et fort inégalement d'ailleurs.

Refaire la Confédération pourrait donc vouloir dire faire une confédération au Canada, c'est-à-dire créer une union au sein de laquelle deux ou plusieurs Etats souverains s'entendraient sur un certain nombre de points, conserveraient chacun la presque totalité du pouvoir que détient seul aujourd'hui Ottawa, et qui confieraient à un organisme central le soin de coordonner l'action dans certains domaines.

De multiples raisons nous portent à rejeter une pareille solution. Examinons-en quelques-unes. D'abord, qui négocierait une pareille constitution? Du côté de Québec, nos politiciens actuels qui se sont moqués de l'idéal de l'Indépendance et qui croient encore possible "l'épanouissement des Canadiens français au sein de la Confédération"? Mais si aujourd'hui, ils sont assez aveugles pour croire cette chose possible, pourquoi iraient-ils réclamer une nouvelle confédération demain! S'ils tolèrent la situation aujourd'hui,

leur accorde un rôle dominant dans les affaires du Canada et leur permet d'espérer avec raison que si le régime dure encore un demi-siècle, le problème canadien-français sera résolu... faute de Canadiens français. Croire qu'ils referont la Confédération pour faire de nous des partenaires égaux c'est croire qu'un gueux va réussir à "négocier" avec un millionnaire le partage de la fortune de celui-ci, "afin que le millionnaire puisse goûter les joies de l'égalité".

Les joies de l'égalité auxquelles on nous convie, les Anglais eux peuvent s'en passer; ils ont celles beaucoup plus tangibles du pouvoir, de la domination et de la richesse. C'est nous bercer d'une illusion fatale que de croire qu'ils vont lâcher la proie pour l'ombre.

Nos chances d'obtenir justice au sein d'une Confédération refaite sont nulles. Il serait facile d'améliorer sensiblement le

sort des francophones partout au Canada, même au sein de la Confédération actuelle. Or il ne se fait rien en ce sens. On nous dit souvent à nous, indépendantistes: "Avant de parler d'indépendance, commencez donc par utiliser les pouvoirs que la Constitution vous accorde". Et bien, aux partisans du "refaire la Confédération", nous retournons l'argument: "Avant de parler de refaire la Confédération, commencez donc par obtenir quelque chose des Anglais au sein de celle que vous avez déjà, si vous en êtes capables!" Mais ils savent très bien qu'ils n'en obtiendront rien de bon. C'est pourquoi il leur paraît plus facile de nous situer leur nouvelle terre promise dans une Confédération refaite qu'ils sont seuls à vouloir et qu'ils devraient savoir qu'ils n'obtiendront jamais.

Quant à nous, si nous rejetons l'argument c'est parce que nous savons que les pouvoirs du Québec sont dérisoires — ainsi que viennent encore de le confirmer deux

démocratie, avons-nous le droit, étant — c'est un fait — numériquement une minorité au Canada, avons-nous le droit d'imposer notre volonté à la majorité et d'exiger que le Canada devienne un pays bilingue et biculturel, ce que la Constitution ne reconnaît pas et ce que la majorité nie avec le premier ministre?

N'est-ce pas là une forme aberrante d'impérialisme, impérialisme condamné d'avance à l'échec mais que certains entretiennent comme un rêve de grandeur qui leur permet de négliger les tâches réelles et urgentes de la nation.

En d'autres termes, pendant qu'une certaine élite s'emploie à conquérir le Canada à la cause du français et compte comme victoire le fait que douze anglophones manifestent de l'intérêt pour notre langue dans les autres provinces — tout en continuant de refuser aux Canadiens français d'apprendre cette même langue dans leurs écoles — la cause du français accuse un recul constant au Québec même où les nôtres adoptent l'anglais, le font apprendre à leurs enfants parce qu'il est la clé du succès, où nos universitaires étudient dans des manuels en anglais et où les ouvriers doivent travailler dans une langue étrangère.

Il y a là quelque chose qui tient de la fumisterie ou de la pathologie. Nous croyons, quant à nous, que c'est plutôt régime actuel, et c'est une raison de plus à nos yeux pourquoi il ne faut pas refaire

peut-on, dans ces circonstances, reprocher aux Québécois de se désintéresser de la grande politique? Pendant ce temps, au Québec, nous jouons aussi — avec les pouvoirs en moins — la comédie de la démocratie à la "canadian" et le peuple se détourne de la politique parce qu'il sent bien que là aussi elle lui échappe, qu'elle est subordonnée aux exigences de la caisse des partis alimentée par la grande entreprise. Il ne reste plus aux "représentants du peuple" qu'à distribuer des "jobs" et à goûter les bienfaits du "patronage".

Dans un tel contexte, que nous reste-t-il de grand qui n'est pas bafoué quotidiennement, et où irons-nous chercher les ressorts de la fierté, de l'enthousiasme et du dévouement à l'égard d'un régime dans lequel nous sommes brimés, trompés, volés! Il nous faut l'indépendance comme il faut le grand air à un organisme sain, Cessons de chercher par tous les moyens à améliorer notre condition de valets au

DÉFAIRE LA CONFÉDÉRATION

faits récents: la Shawinigan Chemicals et l'aide à la formation technique et professionnelle — et que pour parler de société adulte, de politique de grandeur et d'épanouissement national, il faut posséder tous les pouvoirs d'un Etat que nous n'obtiendrons qu'avec l'indépendance.

Mais que serait le Québec dans cette confédération refaite — à supposer un instant qu'elle pourrait se faire? Peut-on sérieusement nous faire croire que les neuf autres provinces vont gentiment se fonder en une seule pour faire contrepoids au Québec? Révons mais ne délirons pas! Il y a une chose qui prime dans l'esprit de nos compatriotes anglo-saxons et dans leur conception de la démocratie: la loi du nombre. Il suffit d'avoir la majorité pour avoir le droit d'imposer sa volonté à la minorité qui elle perd alors le droit de se plaindre. Qui va soutenir que les neuf autres provinces vont renoncer de gaieté de coeur à cet avantage écrasant que leur donne contre nous leur "démocratie" pour le simple plaisir de devenir "nos" partenaires égaux? Et s'ils n'y renoncent pas, inutile de nous dire qu'ils ne seront peut-être que deux ou trois au lieu de neuf contre nous. Ils seront aussi forts à deux contre un qu'ils le sont à neuf et nous demeurerons d'éternels perdants. Et maintenant, posons-nous la question suivante: si nous croyons vraiment à la

la Confédération. Nous vivons une crise du sens politique qu'il nous faudra bien résoudre un jour. Nous ne pouvons plus tolérer d'envoyer à Ottawa où réside tout le pouvoir politique, des représentants dont on ne tient aucun compte, quelle que soit leur compétence. Qu'on relise les propos de Me Noël Dorion; et sous les libéraux, la situation était la même et plus grave en un sens puisque la présence lâbas de quelques personnages prestigieux pouvait laisser croire que nous étions écoutés, que nous avions du poids dans les décisions. Or il est certain aujourd'hui qu'à Ottawa, les nôtres ne sont écoutés qu'à compter du moment où ils se sont "adaptés", c'est-à-dire où ils ont cessé d'être Canadiens français pour devenir une forme de maladie qu'entretient le "canadien". Cette réalité qu'on ne peut plus cacher au peuple québécois, c'est le vrai visage de la Confédération. Comment

Canada. La meilleure confédération ne vaudra jamais l'indépendance. Dans une Confédération refaite, nous serions sans doute plus libres, mais avec encore les désavantages d'une association avec le Canada anglais et en moins les avantages de la souveraineté totale. Il nous faut l'indépendance, c'est à partir de là que nous pourrions négocier, d'une position forte, nos ententes et nos accords avec le reste du Canada.

Nous voulons être maîtres chez nous? Une seule voie nous y mènera: l'indépendance. Psychologiquement, la Confédération même refaite perpétue chez les nôtres ce sentiment d'infériorité qui naît de notre condition d'éternels minoritaires, et elle entretient l'aliénation des nôtres à l'égard de la politique. La Confédération bloque toute tentative de revaloriser la politique au Québec et d'instaurer chez nous une véritable démocratie.

Il faut défaire la Confédération. C'est un devoir pour nous d'assumer nos responsabilités et de les faire assumer au peuple québécois. Seule l'indépendance nous permettra d'atteindre ce but.

ARIÉS

MONSIEUR LESAGE A COMPRIS

Monsieur Lesage vient d'annoncer l'émission prochaine d'obligations d'épargne du Québec. Le R.I.N. qui réclamait cette mesure depuis longtemps ne peut que se réjouir d'une pareille décision et féliciter M. Lesage d'avoir compris que cette mesure était nécessaire. Il faudra cependant qu'on fasse autour de ce projet une très grande publicité et qu'on engage tous les Québécois à se défaire de leurs obligations d'épargne d'Ottawa pour acheter celles du Québec. On sait que les Québécois possèdent pour 800 millions de dollars de ces obligations fédérales. Il appartient donc au gouvernement du Québec de faire comprendre à tous que l'argent du Québec doit rester au Québec pour aider à notre libération nationale. Et s'il faut dénoncer Ottawa, de grâce qu'on n'hésite pas à le faire.



Félicitations M. Lesage. Et continuez. Souvenez-vous que les Québécois, dans leur grande majorité, désirent l'établissement d'une loterie nationale. Le R.I.N. pour sa part a mis cet article à son programme: "Le gouvernement du Québec libra établira une loterie nationale dont les revenus serviront au financement de la sécurité sociale". Nous savons fort bien que l'article 149 du Code Pénal interdit d'établir une pareille loterie sur le territoire québécois. Prenez vos responsabilités, M. Lesage. Faites-le sauter ce code pénal d'un gouvernement étranger. Rendez-vous au désir du peuple québécois. Il veut une loterie nationale; donnez-la lui.

LA VERTÉBRÉ INDEPENDANCE

par Léopold Senghor (président de la République du Sénégal)
Ce texte est reproduit de "Présence africaine"

Nous parlons beaucoup d'indépendance depuis quelques années. La véritable indépendance est celle de l'esprit et du cœur. Un peuple n'est pas REELLEMENT indépendant quand, acquiesce L'INDEPENDANCE NATIONALE, ses dirigeants importent, telles quelles, des institutions — politiques, économiques, sociales, culturelles — qui sont ailleurs les fruits naturels de la géographie, de l'histoire, de la race. Je n'en disconviens pas, toute institution, toute valeur morale ou technique tient de l'homme. A ce titre, elle a une valeur universelle. Encore, faut-il l'adapter aux réalités du terroir, en en retenant l'esprit plus que la forme. Ce serait nous appauvrir et très probablement renoncer à rattraper notre retard millénaire que, sous prétexte de lutte anticolonialiste, refuser les apports de l'Europe. Comme l'écrivait le leader syndicaliste tunisien, Ahmed Ben Salah: "Sous peine de conduire à une marche à rebours, à une régression, la décolonialisation ne doit pas être un processus inverse de la colonialisation. L'échec de plusieurs pays anciennement colonisés ne s'explique que par ce formalisme superficiel, négatif et stérile. La décolonialisation doit d'abord signifier une révolution profonde des structures mentales, morales, sociales et économiques. Cette révolution n'est pas destruction de l'acquis colonial, mais utilisation et réorientation fondamentale de cet acquis, considéré comme un instrument arraché à la colonialisation et susceptible de recevoir une nouvelle destination." Paraphrasant un leader de l'Istiqal, je résumerai: "Il ne s'agit pas de détruire le fait colonial; il s'agit de le dépasser."

MOT D'ORDRE POUR LES PROCHAINES ELECTIONS FEDERALES

Aux prochaines élections fédérales, annulons notre vote. Voilà le mot d'ordre qu'a lancé dernièrement le Conseil Central du R.I.N. Pourquoi? Parce que nous ne croyons plus en la Confédération.

Parce que 75 députés du Québec au gouvernement fédéral, fussent-ils tous des génies, n'arriveront jamais à renverser la majorité anglo-saxonne composée de 190 députés (même s'ils sont loin d'être tous des génies). Parce que nous n'avons pas à participer aux élections d'un gouvernement étranger qui tous les jours fait preuve de sa mauvaise foi et de son manque total de respect envers les Canadiens français.

Parce que notre premier souci doit être l'indépendance du Québec et que nous devons y consacrer tous nos efforts.

Parce qu'il faut arrêter de travailler sur deux plans (fédéral et provincial) tout en sachant fort bien que le fédéral travaille toujours contre nous.

Parce qu'il faut refuser de nous faire les complices d'une politique de chantage, de compromis, de demi-mesures et d'hypocrisie.

Parce que nous n'avons pas de temps à perdre.

Parce que nous voulons être libres. Parce que nous refusons de faire le jeu des fédéralistes qui prétendent pouvoir obtenir une refonte de la Constitution et qui ne nous ont jamais dit de quelle façon la Confédération pouvait être améliorée. Parce que nous avons fini de jouer aux fous.

Parce qu'il est temps pour nous de prendre nos responsabilités et de nous gouverner nous-mêmes.

Voilà quelques-unes des raisons pour lesquelles le R.I.N. recommande à tous ses membres ainsi qu'aux Québécois en général d'annuler leur vote lors des prochaines élections fédérales.

COMMENT NAISSENT LES REVOLUTIONS

Alexis de Tocqueville fut toujours un observateur passionné et lucide, qui se soucia avant tout de dévoiler les périls encourus par la liberté, dans tous les régimes. Voici ce qu'il disait de la naissance des révolutions. Ses paroles, écrites il y a plus de cent ans, sont de brûlante actualité au Québec. Si ce qu'il dit est vrai (et nous le croyons) alors nous sommes en pleine période pré-révolutionnaire. "...Ce n'est pas toujours en allant de mal en pis qu'on tombe en révolution. Il arrive le plus souvent qu'un peuple qui avait supporté sans se plaindre, et comme s'il ne les sentait pas, les lois les plus accablantes, les rejette violemment dès que le poids s'en allège... Le moment le plus dangereux pour un mauvais gouvernement est d'ordinaire celui où il commence à se réformer. (N.D.L.R.: La réforme de nos fédéralistes: il faut refaire la Confédération.) Il n'y a qu'un grand génie qui puisse sauver un prince qui entreprend de soulager ses sujets après une oppression longue. LE MAL QU'ON SOUFFRAIT PATIEMMENT COMME INEVITABLE SEMBLE INSUPPORTABLE DES QU'ON CONÇOIT L'IDEE DE S'Y SOUSTRAIRE. Tout ce qu'on ôte alors des abus semble mieux découvrir ce qui en reste et en rend le sentiment plus cuisant; le mal est devenu moindre, mais la sensibilité est plus vive... Les plus petits coups de l'arbitraire de Louis XVI paraissent plus difficiles à supporter que tout le despotisme de Louis XIV. Le court emprisonnement de Beaumarchais produisit plus d'émotion dans Paris que les dragonnades."

POUR VOTRE CONTRAT D'HUILE A FOURNAISE VEUILLEZ CONSULTER

LES HUILES CASTEL LTÉE

Service téléphonique

24 heures par jour

"brûlent de vous servir"

Service de livraison

automatique

681-6046

CLAUDE BERNIER, PROPRIÉTAIRE, 53, RUE MARIE DE L'INCARNATION QUÉBEC 8 P.Q.

SESSION NATIONALISTE

L'inconscience de nos fédéralistes n'a pas de bornes. Le mardi 15 janvier, *Le Fresse* publiait la manchette suivante en première page: "Session nationaliste." Sous ce titre promoteur, nous nous attendons à ce qu'on nous raconte que la nouvelle session sera faite de projets tous plus spectaculaires les uns que les autres visant à libérer la nation canadienne-



Attention, M. Comtois... si la Reine vous voyait!

française. Il faut vite se détromper. Après avoir rapidement donné les principaux points qui doivent marquer le "discours du trône" (déjà le colonialisme), le journaliste nous fait une description détaillée de ce que sera l'ouverture de cette fameuse "session nationaliste." Voici ce qu'il nous dit: "Pour la première fois, le lieutenant-gouverneur (poste qui nous est attri-

bué par le ne sais plus quel gouvernement colonialiste, celui de Londres ou d'Ottawa, NDLR) Paul Comtois portera son uniforme de gala à broderies dorées, qui pèse comme dix complets-vestons ordinaires. (Ce que ça peut être embarrassant de représenter la reine. NDLR.)

"Le programme prévoit qu'à son arrivée du Bois-de-Coulange, S. Exc. le représentant de la reine (sic) sera accueilli, devant les édifices gouvernementaux, par une garde de 100 hommes du 22e Régiment Royal (resic) sous le commandement du major J.-L. Barthe. La fanfare attaquera les premières mesures de l'hymne "DIEU SAUVE LA REINE"; et, des hauteurs de la citadelle, les artilleurs tireront une salve de quinze coups de canon." Il est bien inutile de poursuivre davantage. En voilà assez pour nous écœurer suffisamment. C'est ça l'ouverture d'une "session nationaliste" au Québec. C'est à crever de rire ou à brailer de honte. Et ces mêmes gens qui se plient avec la sourire à toutes ces bouffonneries, qui se tiennent à l'attention lorsqu'on leur joue l'hymne national d'un pays étranger, qui se pavant comme des paons dans une cérémonie imposée aux vaincus que nous sommes par les conquérants de 1760, ce sont ces gens qui prétendent opérer la libération du Québec et qui nous font marcher avec des "Maîtres chez nous."

Une session nationaliste ça? Allons donc. Tout juste un mauvais "commercial" qui nous vient de Londres, qui nous est imposé par Ottawa et que nous avons servilement traduit pour faire avaler à nos compatriotes la mauvaise pilule.

Tout cela est déjà assez triste en soi, au moins qu'on ait la décence de ne pas en faire les manchettes de nos journaux. Si, par hasard, ceux-ci s'égarèrent dans le reste du monde, et surtout dans les quelque 50 pays qui ont conquis leur indépendance depuis la dernière guerre, quel bel éclat de rire cela provoquerait.

Que faudrait-il donc à nos fédéralistes pour qu'ils prennent un jour conscience de leur inconscience?

NOS ANNONCEURS

Vous avez pu remarquer que notre journal, chaque mois, se couvre de quelques annonces de plus. Ces annonceurs aident à faire vivre L'INDÉPENDANCE. Avec les abonnements, c'est notre seule source de revenus. Aussi nous ne saurions trop vous rappeler qu'il faut encourager ces commerçants, hommes d'affaires, industriels qui, tout en se faisant de la réclame, aident la cause de l'indépendance. Pour qu'ils continuent à annoncer chez nous il faut qu'ils sentent que cela est utile, qu'ils peuvent y gagner quelque chose. Cela est normal.

N'oublions pas non plus que pour certains d'entre eux c'est souvent un acte de courage d'associer leur nom au nom de L'INDÉPENDANCE. C'est parce qu'ils sont conscients du désir de libération de la nation canadienne-française qu'ils le font. Ils s'attendent à en tirer des profits? Soit. Mais nous aussi nous en tirons des profits. Qu'on se souvienne de leur nom et qu'on fasse affaire avec eux le plus souvent possible, c'est un des meilleurs moyens pour que le journal continue à vivre.

LA REDACTION

ACTIVITES PROCHAINES DE LA REGION DE MONTREAL

6 FÉVRIER: Assemblée d'information. St-Henri. 8 h. 30.

9 FÉVRIER: De 10 h à 4 h.

10 FÉVRIER: De 1 h à 4 h — Campagne de vente d'abonnements au journal dans Ste-Marie. Tous les membres sont invités à y participer.

13 FÉVRIER: Assemblée d'information. Ste-Marie. Salle Maisonneuve: 1200, rue Maisonneuve. Conférenciers: Guy Bouthillier, Paul Mainville et Gabriel Hudon.

14 FÉVRIER: Assemblée du Conseil régional. 8 h. Salle Maisonneuve: 1200, rue Maisonneuve. Nous rappelons que tous les membres de la région ont droit d'assistance, mais non de parole à ces assemblées.

16 FÉVRIER: Campagne de vente d'abonnements au journal dans Laurier. Tous les membres sont invités à y participer.

17 FÉVRIER: Congrès de la région de Montréal. Salle Maisonneuve: 1200, rue Maisonneuve. A ce congrès, les membres seront appelés à choisir leurs délégués pour le congrès national des 2 et 3 mars.

20 FÉVRIER: Assemblée d'information. Laurier. Conférencier: Pierre Bourgault.

23 et 24 FÉVRIER: Campagne de vente d'abonnements au journal dans Bourget. Rendez-vous: 8090, rue Aimé-Renaud, St-Léonard-de-Port-Maurice.

28 FÉVRIER: Soirée de théâtre. Au Gesù. L'Auberge des morts sobres, pièce de Félix Leclerc. Cette soirée est organisée au profit du R.I.N. Il est donc important que la salle soit remplie à craquer. Billets: \$2,50.

Four plus de renseignements ou pour obtenir des billets, adressez-vous au Secréariat général du R.I.N. à Montréal, à l'attention de M. Paul Mainville.

2 et 3 MARS: Congrès national du R.I.N. à Montréal. Les membres seront informés du lieu du congrès par la poste. Le Conseil central du R.I.N. présentera à cette occasion une résolution visant à transformer le R.I.N. en parti politique.

6 MARS: Assemblée publique. Bourget. Ecole St-Léonard: 5455 est, rue Jarry. Conférenciers: Rodrigue Guité et Fernand Boudreau.

8 MARS: Balmusette du R.I.N. A 8 h. 30. A la salle de l'Alliance française. Carré Vigier.

On peut obtenir plus de renseignements sur toutes ces activités en s'adressant au Secréariat général du R.I.N.: 2157, rue Mackay, Montréal, Tél. Vi. 2-9693.

MARCELLE
fleuriste

521, AVENUE DE L'ÉGLISE, VERDUN

PROPRIÉTAIRES: M. Ls. Ph. LESAGE • GÉRANTE: Mlle LISE LESAGE
NOS STUDIOS SONT OUVERTS TOUS LES JOURS, Y COMPRIS LE DIMANCHE,

DE 9 HEURES À 9 HEURES

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE SEPT JOURS PAR SEMAINE

14 ARTISTES À VOTRE SERVICE 24 HEURES PAR JOUR

FLEURS TÉLÉGRAPHIÉES DANS LE MONDE ENTIER

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES 24 HEURES PAR JOUR

TÉLÉPHONE: PO. 8-9413

CONCOURS

Nos mots croisés peuvent vous rapporter de l'argent. Envoyez-nous votre solution.

Parmi toutes les bonnes solutions, il en sera choisie une au hasard. La personne chanceuse recevra un prix de dix dollars.

MAIS ATTENTION !

Si, en même temps que votre solution, vous nous envoyez un abonnement au journal L'INDÉPENDANCE, alors le prix sera doublé et la personne chanceuse recevra vingt dollars.

Vos envois doivent être postés avant le 15 février 1963.

TENTEZ VOTRE CHANCE ! Et n'oubliez pas de joindre à votre envoi un abonnement.

Adressez vos envois comme suit :
Mots croisés
L'Indépendance
2157, rue Mackay, Montréal,
Québec.

PROBLEME No 2

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

- ### HORIZONTELEMENT
- Le domaine de ce "cher monsieur Gordon" — Qui a vu le jour — Initiales d'un groupe d'anciennes colonies françaises qui ont (déjà) l'indépendance.
 - Ce n'est pas une fin, c'est un moyen de s'épanouir.
 - Ici dedans — Se balance.
 - Interj. — Troisième personne — Chemins au bord de l'eau.
 - Artre greffe — Dans tout projet — On s'y dégourdit les jambes.
 - Ils ne doivent dire que la vérité — Montréal s'y trouve.
 - Anc. monnaies — Entre intimes — Sans sau.
 - Prénom d'un receveur — Interj. — A lui.
 - Quel Québécois n'a pas l'impression d'en être un dans les neuf autres provinces ?
 - Sorte d'étoffe — Mesurerait.
 - On ne peut y naviguer — Négation — Le contraire du 4 vertical.
 - Tolère — Faire tort.

- ### VERTICALEMENT
- Le sous-sol du Québec l'est incontestablement — Prénom d'un ministre associé qui provoque souvent l'hilarité.
 - Exterminer — Art. contr.
 - Prénom fém. — Repas liquides.
 - En prennent son temps. — Comme un var.
 - Dans l'alphabet de Périclès — Auras le culot de.
 - Venu au monde — Une tête qui sera coupée. Boisson des A.A.
 - Passent du dehors en dedans. — Dans une rose.
 - Auteur de romans pervers, la tête en bas. — Petit ourlet sur le bord d'un plat d'étain.
 - Le temps de faire un tour autour du soleil. — Prénom masc.
 - Ne sera pas officiel au Québec libra. — Rayons.
 - Vases. — Marque une fin.
 - Se servent de baguettes. — Faire dévier.

SOLUTION DU PROBLEME No 1

	1	2	3	4	5	6	7	8
1	M	I	N	O	R	I	T	E
2	A	R	A	B	E	S	T	
3	J	A	M	A	I	S	A	
4	O	N	U	N	U	I	T	
5	R		R		E	E	S	
6	I	R	T		S	O	L	
7	T	A	R	I		U		
8	E	G	A	L	I	T	E	
9	E	M	E	R	I	T	E	
10	B	R	A	S	E	R	A	S

L'INDÉPENDANCE PAR L'ÉCONOMIQUE

Les services professionnels d'assurance enrg.

Etude et analyse complète d'assurance pour particuliers, commerçants et industriels.



SÉCURITÉ
SERVICE

Jacques Yvon Lefebvre, B.A., courtier d'assurance agréé

8360, RUE ALPHONSE DESJARDINS

BUREAU : 722-1473 — RÉSIDENCE : 525-3637

**"BÂTIR
UN
PAYS
QUI
NOUS
RESSEMBLE"**

LES TRAVAUX LAURENTIENS INC.
ET
LE DOMAINE DE LA MONTAGNE INC.
198 A, CHEMIN CHAMBLY
LONGUEUIL
ST-HILAIRE

Tél. : OR. 7-8008
Tél. : FO. 7-7771

CLAUDE BELANGER, président

**CONSTRUCTION DOMICILIAIRE
COMMERCIALE
INDUSTRIELLE**



LA COMPAGNIE D'ENVELOPPES CARDINAL

Propriétaires : ANDRÉ CARDINAL et RENÉ AMESSE
507, RUE CARDINAL • VILLE ST-LAURENT

TÉL. : 747-4834

SPÉCIAL POUR PROFESSIONNELS, HOMMES D'AFFAIRES, INDUSTRIELS :

1,000 enveloppes (tous genres, tous formats) imprimées avec en-têtes personnels \$10.00
5,000 enveloppes \$6.20 le mille

LE MONDE A LES YEUX SUR NOUS

Jusqu'à présent il n'a pas été souvent question dans cette chronique de la presse du Canada anglais. Sans doute est-il donc utile de signaler dès maintenant que les journaux anglo-canadiens suivent avec un vif intérêt toutes les activités du mouvement indépendantiste québécois.

Ainsi la défection de Marcel Chaput et sa décision de créer un parti rival du RIN ont été soulignées dans les journaux canadiens-anglais qui, d'une façon générale, s'en réjouissent parce qu'ils y voient un événement de nature à affaiblir le mouvement indépendantiste québécois.

Dans son édition internationale du 2 janvier, par exemple, le Globe and Mail de Toronto analyse la situation avec assez de lucidité dans un article de son correspondant de Québec, intitulé "Un nouveau groupement risque de nuire au séparatisme" le GLOBE AND MAIL donne les explications suivantes :

"Le mouvement séparatiste Québécois vient de franchir une nouvelle étape avec la création d'un parti politique préconisant l'indépendance du Québec. Les observateurs politiques, cependant, sont loin d'être convaincus que cet événement contribuera à concurrencer les Québécois de se retirer de la Confédé-

ration. Cette incertitude, d'ailleurs, ne se limite pas aux observateurs. Bon nombre de séparatistes s'inquiètent aussi de la situation.

"... Le différend (entre Marcel Chaput et le RIN) s'était déjà manifesté indirectement en octobre dernier lorsque M. Chaput a été défait à la présidence du mouvement. Depuis, M. Chaput s'est peu à peu dissocié du mouvement dont il avait été un des artisans, pour se rapprocher de l'Alliance laurienne, un groupement séparatiste rival, plus ancien, plus petit et plus à droite, qui est dirigé par Raymond Barbeau.

"Le mois dernier, le changement est devenu complet lorsque M. Barbeau a annoncé que son groupement accordait un appui total au nouveau parti, tandis que les dirigeants du RIN le dénonçaient.

"... En fait, le geste de M. Chaput semble avoir divisé les séparatistes plus que jamais auparavant. Dans sa déclaration, le RIN a déjà affirmé son intention d'entrer sur la scène politique dans deux ans. Aucun séparatiste ne peut se réjouir de l'existence de deux partis séparatistes qui se combattent l'un l'autre en même temps qu'ils luttent contre la Confédération."

L'édition internationale du GLOBE AND MAIL est répandue dans toute l'Europe et même à travers le monde, principalement dans les pays anglophones. Mais la nouvelle de la démission de Marcel Chaput et la formation du PRQ a eu un retentissement plus vaste. Dans toute l'Afrique, par exemple, la BBC et Radio-Brazzaville en ont parlé. Le moins que l'on puisse dire est que les nouvelles de ce genre ne sont pas de nature à nous trouver des appuis internationaux, ni à inspirer confiance dans le mouvement indépendantiste québécois.

Le Service international du RIN

NOrmandie 1-7668

LOUIS - ROLAND PESANT, L.S.C., L.L.D.

Courtier en assurances

4140, Boul. LÉVESQUE

St-Vincent-de-Paul

Edifice de la Caisse Populaire
11119, boul. St-Vital

DA. 2-9660
Montréal-Nord

LEONIDE LALONDE

Notaire

JOUR: lundi au vendredi — 9h. à 12h.30 et 1h.30 à 5h.
SOIR: lundi et vendredi de 7h.30 à 9h.

Résidence: 2085, boul. Lévesque,
DUVERNAVY

TEL.: 663-2454

**IMPRIMERIE
LEMOYNE
ENRG.**

impressions commerciales
et publicitaires

YVES ROY OR.7-1429



ADRESSES DES SECTIONS DU R.I.N.

- | | |
|-------------------------|---|
| Argenteuil | C.P. 263 Lachute |
| Beauceville-Est | C.P. 220 Beauceville-Est |
| Buckingham-Masson | C.P. 100 Masson |
| Cap-de-la-Madeleine | C.P. 101 Cap-de-la-Madeleine |
| Chambly | C.P. 50 Longueuil |
| Chicoutimi | C.P. 775 Chicoutimi |
| Jonquière-Kénogami | C.P. 274 Jonquière |
| Donnacona | C.P. 285 Donnacona |
| Grand'Mère | C.P. 375 Grand'Mère |
| Hull | C.P. 283 Hull |
| Lévis | C.P. 212 Lévis |
| Matapédia | C.P. 219 Causapscal |
| Nicolet | C.P. 310 Nicolet |
| Québec | C.P. 130 Québec |
| Québec Etudiant | C.P. 130 Québec |
| Rimouski | C.P. 172 Rimouski |
| Rivière-du-Loup | C.P. 311 Rivière-du-Loup |
| St-Bruno de Montarville | C.P. 246 St-Bruno de Montarville |
| Saint-Jean | C.P. 452 Saint-Jean |
| Ste-Thécle | C.P. 17 Ste-Thécle |
| Sept-Îles | C.P. 501 Sept-Îles |
| Sorel | C.P. 414 Sorel |
| Thurso | C.P. 308 Thurso |
| Valleyfield | C.P. 252 Valleyfield |
| Laval | C.P. 25 Laval-des-Rapides |
| Trois-Rivières | C.P. 1462 Trois-Rivières |
| Shawinigan | C.P. 115, succ. B, Shawinigan |
| Hull-Ottawa Etudiant | 457 est, rue Laurier, Ottawa |
| St-André-Avellin | Régent Côte, Val Quesnel |
| Ste-Anne-de-la-Pérade | P.E. de la Chevrotière, Ste-A.-de-la-P. |
| Bourget | 8090, Aimé-Renaud, St-Léonard, Mtl. |
| Jacques-Cartier | 1553, rue Barré, Ville St-Laurent |
| Jeanne-Mance | 7677, Iberville, app. 4, Montréal |
| Lasalle | 367, rue St-Jacques, Ville St-Pierre |
| Maisonneuve | 6881, rue Lacordaire, Montréal |
| Laurier | 7890, rue de Gaspé, Montréal |
| Mercier | 7836, rue Messier, Montréal |
| Montréal-universitaire | 12286, rue Filion, Montréal |
| Notre-Dame-de-Grâce | C.P. 178, succursale N.-D.-G. |
| Oultrémont | 773, rue Wilder-Oultrémont |
| St-Henri | 340, rue St-Augustin, app. 2, Mtl. |
| St-Jacques | 3439, rue St-Hubert, Montréal |
| Ste-Marie | C.P. 273, succursale Delormier |
| St-Louis | 4890, rue de Grandpré, Montréal |
| Verdun | 3540, rue Ethel, app. 2 |
| Westmount - St-Georges | 28, rue Arlington |

Bulletin d'abonnement à l'Indépendance

Ci-joint deux dollars pour douze numéros de l'Indépendance

Décepez ou copiez ce bulletin

Nom

et adressez-le à

Adresse

L'INDÉPENDANCE

Téléphone: Rés.: Eur.:

2157, rue Mackay, Montréal

Profession ou métier

(Écrire lisiblement S.V.P.)

Bulletin d'inscription au RIN

Je désire m'inscrire au R.I.N. comme

- Membre militant (\$12.00 / AN)
 Membre actif (\$12.00 / AN)
 Membre sympathisant (\$ 2.00 / AN)

Décepez ou copiez ce bulletin

Nom

et adressez-le à

Adresse

R.I.N.

Téléphone: Rés.: Eur.:

2157, rue Mackay, Montréal

Profession ou métier



**M. PEARSON
DÉCLARE
OUI
AUX ARMES
NUCLÉAIRES**

**M. DIEFENBAKER
DÉCLARE
SI NÉCESSAIRE OUI
AUX ARMES
NUCLÉAIRES**



LE R.I.N. NON

L'Etat du Québec libre s'opposera aux expériences nucléaires et à l'utilisation d'armes nucléaires qui mettent en danger la santé et la vie humaine parce qu'elles constituent des crimes contre l'humanité • Le Québec libre rejettera le

recours à la guerre comme solution aux différends internationaux. • Le Québec libre préconisera une politique de désarmement international avec mesures de contrôle; puis, comme premier pas vers une paix durable, il refusera d'en-

treposer toute arme nucléaire sur son territoire et déclarera caducs tous accords antérieurs ayant permis l'entreposage d'armes ou l'installation de bases de lancement d'engins militaires offensifs ou défensifs, nucléaires ou non.

LES TROIS RÉSOLUTIONS CI-HAUT SONT TIRÉES DU PROGRAMME DU R.I.N.

NOUS AVONS DÉCIDÉ DEPUIS LONGTEMPS DE NE PAS NOUS OCCUPER DE CE QUI SE PASSE À OTTAWA. LE R.I.N. TRAVAILLE AU QUÉBEC POUR LE QUÉBEC. POURTANT DEVANT LA GRAVITÉ DU PROBLÈME (LES ARMES NUCLÉAIRES SONT UNE QUESTION DE VIE OU DE MORT) NOUS NE POUVONS RESTER INDIFFÉRENTS AUX PRISES DE POSITION D'UN GOUVERNEMENT QUI NOUS TIENT ENCORE EN TUTELLE. SOUVENONS-NOUS DE LA CONSCRIPTION DE 1917, DE CELLE DE 1944. LE QUÉBEC FUT ALORS EMBARQUÉ DE FORCE PAR OTTAWA DANS LES DEUX DERNIÈRES GUERRES. LA MÊME MENACE PÈSE ENCORE UNE FOIS SUR NOUS PARCE QUE NOUS N'AVONS PAS CESSÉ D'ÊTRE UNE COLONIE D'OTTAWA. LE R.I.N. PROTESTE DONC AVEC FORCE CONTRE LES DÉCLARATIONS DES CHEFS DES DEUX GRANDS PARTIS FÉDÉRAUX AU SUJET DES ARMES NUCLÉAIRES ET RAPPELLE AUX QUÉBÉCOIS QUE S'ILS ÉTAIENT INDÉPENDANTS ILS POURRAIENT EUX-MÊMES CHOISIR LEUR POLITIQUE EN CETTE MATIÈRE SANS AVOIR À SE SOUMETTRE AUX ORDRES D'UN GOUVERNEMENT ÉTRANGER. D'AUTRE PART, NOUS EXIGEONS QUE LE PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC PRENNE SES RESPONSABILITÉS ET QU'IL DÉCLARE À LA FACE DU CANADA ET DU MONDE ENTIER LA VOLONTÉ DU QUÉBEC DE NE PAS ENTREPOSER D'ARMES NUCLÉAIRES SUR NOTRE TERRITOIRE. IL EST TEMPS DE SE TENIR DEBOUT! ENFIN, LE R.I.N. VEUT ASSURER LE MOUVEMENT POUR LE DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE ET LA PAIX DE SON ENTIER APPUI DANS L'ACTION QU'IL MÈNE CONTRE L'IRRESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT "CANADIAN" D'OTTAWA.